



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Val-d'Oise

Commune : Taverny

Autres communes :

R500

Appellation : Domaine de Boissy

Monument(s)

Appellation : Domaine de Boissy

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 19/07/2021

Étendue de la protection : - la maison d'habitation principale en totalité - la maison du jardinier en totalité - la niche du chien en totalité - les façades et toitures des bâtiments formant le corps de ferme.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.